



# Budget 2009

Voir loin

---

Territoire français  
d'Amérique du Sud

---



## Présentation

### Territoire

- Seule région française située sur le continent sud-américain est, européen et amazonien
- **91 000 km<sup>2</sup>** (1/6<sup>e</sup> de la superficie hexagonale)
- Paris – Cayenne : **8 000 km**
- **673 km** de frontières avec le Brésil
- **210 km** de frontières avec le Surinam
- Région monodépartementale, **22 communes**

### Population

- **221 500 habitants**  
(au 1<sup>er</sup> janvier 2008 – source INSEE)
- Densité de population : **1,9 hab/km<sup>2</sup>**  
(2,09 hab/km<sup>2</sup> estimation 2006)
- **95 %** de la population vit sur la zone littorale  
(55 % sur l'île de Cayenne)
- Plus de **50 %** de la population a moins de 25 ans
- Un solde démographique largement positif  
(37 200 naissances contre 5 000 décès en 9 ans)
- Une mosaïque culturelle : **40 %** de Créoles,  
**40 %** d'immigrés (Chinois, Libanais, Brésiliens,  
Haïtiens, Surinamiens...), **12 %** d'originaires  
de la France hexagonale et **8 %** d'Amérindiens  
et de Noirs-marrons (environ 8 500 personnes)

# Édito



**ANTOINE KARAM**

Président de la Région Guyane

## Voir loin

La crise économique mondiale touche d'autant plus les économies des territoires ultramarins qu'elles se trouvent déjà dans une situation de tension structurelle. À ce contexte, s'ajoutent de vives préoccupations sociales qui expriment les difficultés que rencontrent les populations, liées notamment à la baisse du pouvoir d'achat et de l'activité.

Cette situation nécessite à la fois des décisions publiques de court terme pour pallier les dysfonctionnements les plus urgents et une vision de long terme pour préserver l'avenir, c'est-à-dire voir loin. C'est pourquoi le budget 2009 de la collectivité régionale s'inscrit dans cette perspective, en privilégiant des investissements structurants, tout en adaptant les dépenses de fonctionnement.

En 2009 la Région poursuivra ainsi ses efforts en faveur de la cohésion sociale, de la formation, de l'amélioration de la continuité territoriale, du développement économique et de l'emploi, au bénéfice de tous les Guyanais, pour aujourd'hui et pour demain.

# Les Guyanais au centre du budget



---

*L'année 2009 s'engage sur fond de crise financière et de perte de pouvoir d'achat pour les concitoyens. Il est dès lors pour toute collectivité locale très difficile de boucler un budget en équilibre qui permette à la fois de poursuivre des ambitions de développement du territoire et d'accompagnement au quotidien des habitants. C'est pourtant le choix de la collectivité régionale de ne pas pénaliser les Guyanais du fait de la conjoncture difficile. Certains arbitrages ont été nécessaires mais le budget reste équilibré et les actions engagées vont majoritairement vers la formation et le développement économique, dans une logique de préserver et de favoriser l'emploi des Guyanais.*

## Maintenir les efforts et poursuivre le cap donné

La Région joue un rôle très important en matière de développement économique ou de développement personnel des Guyanais. Afin de renforcer son action dans les différents domaines de ses compétences, elle a mis en place au cours des dernières années des outils de programmation, des plans d'action comme le Schéma Régional de Développement Économique (SRDE) ou le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF). **En 2009, la Région va s'efforcer de poursuivre son action et le nouveau budget de la collectivité, fort des aides de l'Europe et de l'État, permettra de continuer l'action engagée** dans les axes prioritaires et les actions phares définis dans ces différents plans.

### › Enseignement

Au regard du dynamisme démographique, l'éducation reste la priorité de la Région Guyane. En effet, **la collectivité régionale a planifié une importante programmation de constructions scolaires** pour relever le défi de l'accueil de tous les lycéens et pour garantir une éducation de qualité. **Pour l'année 2009, les trois lycées de Mana, de Saint-Laurent et de Rémire seront ouverts en septembre** et les travaux du nouveau lycée de Kourou seront poursuivis en vue d'une ouverture pour la rentrée 2010.

### › Formation professionnelle

En matière de formation professionnelle et d'apprentissage, **la collectivité centrera son action sur la mise en œuvre des axes prioritaires déclinés dans le cadre de son Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle**. Avec son lancement l'an passé, il va permettre de concrétiser des orientations fortes et structurantes en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'orientation, de l'emploi et de la formation. De nombreux autres axes de formation et d'apprentissage pour les adultes seront aussi mis en place en particulier les formations sectorielles susceptibles de répondre aux besoins des différentes filières économiques.

### › Développement économique

En matière de développement économique, **le budget sera axé sur l'accompagnement des entreprises** d'une part, notamment au travers du SRDE, **et d'autre part sur la recherche pour un développement économique durable**.

L'ambition de l'intervention régionale consiste aussi cette année à débiter les travaux de la **construction de la pépinière d'entreprises au sein du Pôle Universitaire Guyanais**. Ce projet d'immobilier d'entreprise permettra dès 2010 d'accueillir des entreprises innovantes.

### › Aménagement du territoire

En matière de continuité territoriale, la desserte aérienne intérieure de service public sera élargie en 2009 à Grand Santi et un **nouveau dispositif de désenclavement et d'aide à caractère social** devrait voir le jour pour être étendu à d'autres communes. Le chantier de la route Saint-Laurent / Apatou sera achevé dans l'ouest et la RN2 dans l'est devrait connaître une réhabilitation.

### › Qualité de vie des Guyanais

La Région poursuivra également son effort en faveur de la cohésion sociale en développant **des actions dans le domaine du logement, de la santé, d'accompagnement des communes (PRDU), du sport et de la culture** pour améliorer la qualité de vie des Guyanais.

# Un budget d'action équilibré



*Le vote d'un budget équilibré par les conseillers régionaux est une nécessité légale, mais il permet aussi de s'assurer d'une gestion saine de la collectivité.*

*Le budget ainsi voté détermine les dépenses et les recettes prévues pour l'année civile en cours. La marge de manœuvre est cependant limitée tant par les décisions législatives et réglementaires, nationales ou européennes, que par les décisions antérieures de la collectivité elle-même, notamment en matière d'investissements et d'emprunts.. Pour cette année 2009, la Région a voté un budget d'opérations réelles en équilibre à 127 009 184 €.*

## Budget de fonctionnement et d'investissement

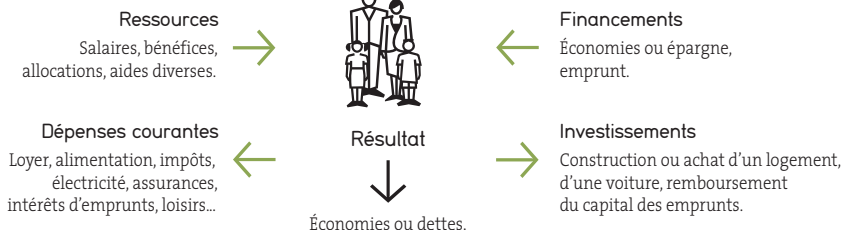
Le budget de la Région se présente en deux grandes sections. La première (section de fonctionnement) recense **les recettes et les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité et les dépenses nécessaires aux politiques publiques d'accompagnement des opérations économiques** (rémunération du personnel, gestion du patrimoine, gestion de la dette...). La seconde (section d'investissement) regroupe **l'ensemble des recettes et des dépenses liées à l'investissement** que décide de réaliser la Région (chantiers régionaux, subventions et accompagnements des autres opérateurs économiques).

**Le budget 2009 est voté en équilibre** (les budgets votés en 2006 et 2007 étaient fortement impactés par la baisse ou l'absence de fonds en provenance de l'État et de l'Union Européenne). Avec le retour des dotations de transfert de l'État et de l'Union Européenne (conséquences directes de la mise en application des différents programmes opérationnels) et de l'augmentation de la compensation liée à la prise en charge des TOS, la collectivité dispose des moyens pour poursuivre son action, afin d'améliorer la qualité de vie des Guyanais.

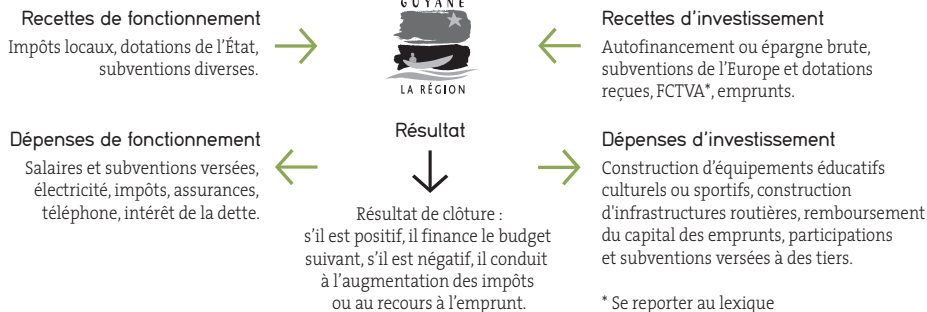
## Un budget cohérent avec les orientations de ses partenaires

Lors du vote du budget, les conseillers régionaux doivent respecter les engagements pris par la Région Guyane au travers de différents documents de programmation. Le programme opérationnel ou bien encore les Schémas régionaux d'aménagement participent ainsi de la cohérence de l'action publique des différents acteurs du développement local. Ainsi l'année 2009 prendra en compte la poursuite des axes prioritaires du SRDE, mais elle verra aussi la poursuite des actions inscrites au PRDF ou dans le PO.2007-2013.

### Budget d'un foyer



### Budget de la Région

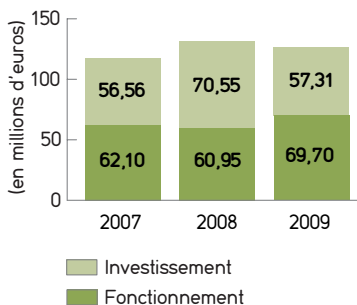


# Un budget en légère baisse



Le budget primitif 2009 de la Région Guyane s'élève à environ **127 M€** et enregistre une baisse de près de 3,28 % par rapport à celui de 2008 du fait de la diminution des recettes d'investissement et en particulier de l'emprunt.

Évolution des budgets primitifs 2007, 2008 et 2009 de la Région Guyane (recettes et dépenses nouvelles)



## Des dépenses de gestion stables

D'un montant de 28,6 M€, les dépenses de gestion restent quasiment stables par rapport à l'exercice précédent. Elles comprennent ainsi les dépenses de moyens pour un montant de près de 19,4 M€ (en légère baisse) et le remboursement de la dette pour un montant d'environ 9,19 M€ (en légère hausse).

**Les dépenses de moyens enregistrent cette année une régression de près de 3,26 % par rapport au budget de l'année dernière pour atteindre 19,42 M€.** Cette ligne budgétaire constitue cette année environ 14 % du budget global de la collectivité territoriale. La principale dépense concerne les moyens généraux dédiés au fonctionnement de l'administration qui s'élèvent à 17,08 M€ en diminution de 3,7 % par rapport à l'exercice précédent. Elles représentent 24,81 % des dépenses réelles de fonctionnement.

L'annuité de la dette en 2009 s'élève quant à elle à 9 185 800 € et est en augmentation par rapport à l'exercice précédent. L'annuité de la dette représente 13,18 % des recettes réelles de fonctionnement contre 6,78 % à l'exercice précédent. Les frais financiers s'élèvent à 3 898 800 € avec un remboursement de capital de 5 287 000 € et permet de dégager une épargne nette de 12 713 000 €.

## Des dépenses d'intervention aussi en baisse

En 2009, les dépenses d'intervention de la Région s'élèvent à 98,4 M€ et sont en baisse de près de 3,79 % par rapport à l'exercice 2008.

Cette diminution correspond à la fin de certains chantiers régionaux tels que la construction et l'aménagement des lycées dans le domaine de l'enseignement et la construction de la route Saint-Laurent/Apatou en matière de désenclavement du territoire.

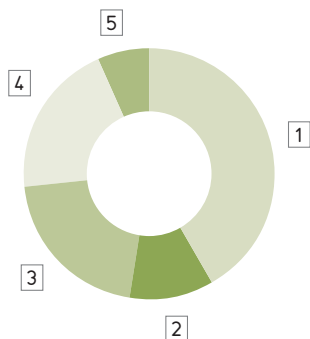
En 2009, le budget de la Région Guyane s'élève à 127 M€, en baisse de 3,28 % environ par rapport au budget primitif 2008.

Total des dépenses de fonctionnement : 69,70 M€

Total des dépenses d'investissement : 57,31 M€

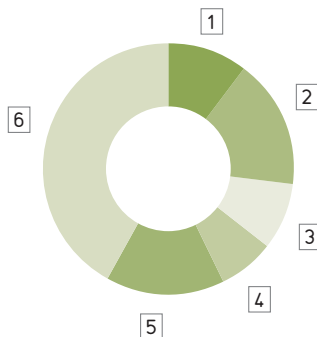
### RECETTES

- 1 - Fiscalité indirecte : 52,90 M€
- 2 - Emprunts/remboursements de prêts : 14 M€
- 3 - Dotations de transfert de l'État et de l'Union Européenne : 26,38 M€
- 4 - Recettes d'investissement diverses : 25,31 M€
- 5 - Fiscalité directe : 8,25 M€



### DÉPENSES

- 1 - Développement économique : 13,34 M€
- 2 - Aménagement du territoire : 21,21 M€
- 3 - Qualité de vie : 10,76 M€
- 4 - Annuité de la dette : 9,19 M€
- 5 - Moyens des services : 19,41 M€
- 6 - Formation et éducation : 53,09 M€





### Le budget selon la nomenclature M71

Depuis 2007, la nomenclature M71 s'impose à la collectivité régionale de la Guyane en remplacement de la M51. Cette nomenclature pour la présentation des lignes budgétaires fait appel à la notion de fonctionnalité (choix de la fonction ICRG) qui est une lecture politique des secteurs d'intervention de la Région.

### Des recettes moins importantes

Les ressources totales du budget s'élèvent à 127 009 184 € et sont en baisse de 3,28 % par rapport aux crédits du budget de 2008. Cette baisse est principalement due à une forte diminution des recettes d'investissement qui correspond en particulier à la baisse de l'emprunt conformément aux engagements pris avec les partenaires financiers de la collectivité régionale.

**Les recettes de fonctionnement pour l'année 2009, à hauteur de 87 694 884 €, sont en augmentation de près de 1,30 % comparées à l'année passée et s'expliquent par l'augmentation de la dotation de décentralisation pour les TOS qui est passée de 1,7 M€ à 3,342 M€.**

Alors que le produit total de la fiscalité est en légère baisse pour l'année 2009 à 52 900 000 € pour la fiscalité indirecte (régression de 0,70 %) et 8 250 000 € (progression de 2,60 %), les dotations de transferts de l'État et de l'Union Européenne sont elles fort heureusement en hausse. Elles atteignent 26 334 884 € pour l'exercice 2009 avec 19 902 665 € de dotation de transfert de l'État (hausse de 7,27 %) et 6 482 219 € de dotation de transfert de l'Union Européenne.

**Les recettes d'investissements hors épargne nette s'élèvent à 39 314 300 € et enregistrent une diminution de 12,15 %.** Elles sont ventilées entre les concours financiers de l'État (33 %) d'un montant de 12 991 800 €, les dotations du FEDER (31,3 %) d'un montant de 12 322 500 € et d'un emprunt (35,6 %) de 14 000 000 €.



### Fiscalité directe : 8,25 M€

Les taux de fiscalité directe ont été légèrement augmentés comme indiqué pour générer des ressources en hausse de plus de 2,6 % par rapport à l'exercice précédent :

Dénomination	Taux 2008	Taux 2009	Variation 2008/2009
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4,18 %	4,26 %	2 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	3,18 %	3,24 %	2 %
Taxe professionnelle	2,29 %	2,33 %	2 %

### Fiscalité indirecte : 52,9 M€

Le produit de la fiscalité indirecte est en hausse de 0,7 % par rapport à 2008 :

Dénomination	Tarifs ou taux	2007 en euros	2008 en euros	2009 en euros	Évolution en % (2007-2008)
Taxe sur les cartes grises	42,50 €/CV	3 300 000	4 100 000	4 000 000	- 6,43 %
Taxe sur les carburants	-	25 000 000	25 000 000	22 500 000	- 10 %
Droit additionnel à l'octroi de mer	2,5 %	24 100 000	22 000 000	22 000 000	-
Autres taxes	-	(PC) 200 000	2 175 000	4 400 000	-
<b>Total</b>	-	<b>52 600 000</b>	<b>53 175 000</b>	<b>52 900 00</b>	<b>- 0,7 %</b>

# Maintenir le cap



*La collectivité régionale consacre cette année plus de 77,48 % de son budget aux dépenses relatives à l'exécution de ses missions de service public. Elle montre ainsi sa volonté de continuer son action et l'investissement pour l'amélioration des conditions de vie en Guyane. Cette année encore, la collectivité entend investir massivement en faveur de l'emploi au travers de deux axes de son intervention : l'éducation, l'enseignement supérieur et la formation professionnelle d'une part, le développement économique d'autre part. Plus de la moitié des crédits du budget global est encore consacrée cette année à cet objectif. La Région continue aussi en 2009 ses actions d'aménagement du territoire et d'amélioration de la qualité de vie des Guyanais.*

## Favoriser l'emploi en Guyane

La collectivité régionale entend cette année encore jouer un rôle déterminant pour donner à tous les Guyanais une chance de réussite professionnelle tant par un enseignement supérieur de qualité qu'une formation diplômante ou professionnelle. **Elle consacrera ainsi 66 437 800 € à la mise en œuvre de sa politique en faveur de l'emploi.**

### › L'éducation et l'enseignement supérieur

Les problématiques liées à l'éducation, compte tenu de la démographie exceptionnelle de la région Guyane, restent une priorité absolue pour la collectivité. **Elle entend ainsi achever d'ici 2013 l'important programme de construction de lycées et de rénovation des structures scolaires existantes** pour relever le défi de l'accueil de tous les lycéens et leur garantir une éducation de qualité. Ainsi dans les trois années à venir, trois nouveaux lycées verront le jour, un lycée sera complètement restructuré, un autre verra l'achèvement de sa dernière tranche et enfin diverses extensions ou réhabilitations seront réalisées sur ceux existants.

**Les crédits alloués à l'éducation devraient atteindre 35 567 735 €, en augmentation de 11,93 % par rapport à l'exercice 2008.** De nombreux investissements sont ainsi programmés pour cette année avec une enveloppe de 20,22 M€ (d'un niveau équivalent à 2008) engagée pour la construction, la rénovation, l'extension et les réparations des lycées de Guyane.

Les actions engagées en 2009 :

- › Le lycée de Kourou : 4 M€
- › Le lycée Bertène Juminer à Saint-Laurent du Maroni : 900 000 €
- › Le lycée II de Saint-Laurent : 475 000 € (tranche 5)
- › Le lycée Michotte à Cayenne : 1,03 M€
- › Les travaux de grosses réparations dans les lycées : 1,18 M€
- › L'aménagement des lycées en BEA : 3,2 M€
- › Les premiers équipements des lycées publics : 7,74 M€
- › Les dotations d'équipements aux lycées publics : 725 000 €

Au niveau des frais de fonctionnement liés à l'éducation, ils atteignent plus de 14,54 M€ cette année, en forte augmentation de plus de 50 % par rapport à l'année passée.

Les actions engagées en 2009 :

- › Lycées publics : 12,70 M€
- › Lycées privés : 200 000 €
- › La sécurité : 957 000 €
- › Autres services périscolaires : 690 750 €

**Pour l'enseignement supérieur, seulement 794 050 € sont programmés, en recul de 66,85 %** dont la quasi-totalité concerne les frais de fonctionnement à hauteur de 737 050 €. Il faut noter que les principaux coûts d'investissement liés à la construction de la première tranche du PUG ont été pris en considération en 2008 à hauteur de 1,5 M€ et ne sont donc pas réinscrits cette année.

Les actions engagées en 2009 :

- › Subvention d'investissement aux établissements d'enseignement supérieur : 57 000 €
- › Bourses 3<sup>e</sup> cycle : 320 000 €
- › Bourses de l'enseignement et autres bourses : 85 500 €
- › Subvention GIP-PUG : 85 500 €
- › Subvention de fonctionnement aux établissements d'enseignement supérieur : 237 500 €
- › Atelier des sciences politiques : 8 550 €

### › La formation professionnelle

En 2009, la collectivité régionale entend poursuivre le programme enclenché en 2007 concernant la formation professionnelle, notamment en ce qui concerne la poursuite des objectifs inscrits au Plan régional des formations (PRDF). La Région entend même accroître son effort de soutien en matière de formation professionnelle, apprentissage et des formations sanitaires et sociales.

**Le budget consacré en 2009 à la formation professionnelle s'élève à 17 528 430 € en augmentation de 9,73 % par rapport à l'exercice précédent.**



Une enveloppe de 811 750 € environ sera consacrée à l'investissement cette année, notamment pour la participation régionale dans le cadre de la deuxième tranche de la Maison familiale rurale de Mana, mais aussi des travaux et équipements prévus pour les centres de formation de l'AFPA et de Maripa-Soula.

Au niveau des frais de fonctionnement, l'enveloppe budgétaire devrait atteindre en 2009 un montant de près de 16,72 M€ en hausse de 4,65 %. Cette enveloppe comprendra en outre des dépenses pour :

- Les services communs : 2,36 M€
- La formation professionnelle : 7,33 M€
- L'apprentissage : 4,32 M€
- La formation sanitaire et sociale : 2,70 M€

### ► Le développement économique

Le développement économique constitue le deuxième axe majeur de la politique de la collectivité en faveur de l'emploi.

L'année 2009 voit la **poursuite des Programmes Opérationnels 2007-2013**, qui offrent un renforcement de l'action en faveur du développement économique et la mise en place de moyens communautaires conséquents à destination du développement de l'innovation et de façon générale du développement des entreprises. La priorité de la collectivité régionale pour cette année encore est la **mise en œuvre du Schéma Régional de Développement Économique (SRDE)**, qui constitue la pierre angulaire de la stratégie de développement économique de la Guyane. L'ambition de l'intervention

régionale consiste à soutenir et accompagner la création et le développement des entreprises pour un meilleur équilibre du territoire, faire de l'innovation et de la valorisation des ressources naturelles des moteurs du développement économique, et créer les conditions de l'intégration régionale et de l'ouverture à l'international pour une Guyane plus attractive.

**En 2009, la Région consacre donc 13 341 635 € en soutien au développement économique** qui se répartissent en aides directes aux secteurs traditionnels et en aides multisectorielles.

#### Les interventions transversales et communes

Ces dépenses sont en forte baisse de 54 % environ pour atteindre 1 130 000 € et se répartissent comme suit :

- Appui au développement des services de proximité et programme régional pour la valorisation des ressources locales : 150 000 €
- Programme d'actions de l'Agence Régionale d'Urbanisme et d'Aménagement de la Guyane (ARUAG) : 91 500 €
- Les coûts d'application du SRDE : 380 000 €
- L'animation économique : 180 000 € (dont ACREDEG 37 500 €)



### La recherche et l'innovation

**2 625 850 € y seront consacrés soit une augmentation de 150 % de l'enveloppe qui se répartit entre :**

- › Financement de projets de recherche et d'innovation : 237 500 €
- › Guyane Technopole : 400 000 €
- › Projet NET-BIOME : 59 850 €
- › Construction d'une pépinière d'entreprises à activités innovantes : 1 900 000 €

### Le secteur primaire :

#### Agriculture, Mines, Pêche

**2 282 500 € seront consacrés aux secteurs agricole et de la pêche avec en particulier :**

- › Études et expertises sur les filières mines et agriculture : 50 000 €
- › DSP Marché d'intérêt régional (MIR) : 95 000 €
- › Subvention pour la Régie de l'abattoir régional : 200 000 €
- › Structuration de la profession et des filières agricoles de production : 380 000 €
- › Soutien aux agriculteurs : 190 000 €
- › Soutien à l'agrotransformation et à l'innovation agro-alimentaire : 95 000 €
- › Promotion et valorisation de la production locale : 60 000 €
- › Diversification de l'agriculture et de l'économie rurale : 47 500 €

- › L'aménagement et la modernisation des installations portuaires : 375 000 €
- › L'aquaculture : 29 430 €
- › La modernisation des navires de pêche : 28 500 €
- › Commercialisation des produits de la mer : 84 000 €
- › Programme d'action des organisations socioprofessionnelles : 85 750 €
- › Aménagement du vieux port de Cayenne : 274 500 €

**Le secteur secondaire : Industrie, Artisanat, Bois 913 500 € de dépenses nouvelles viendront aider les entreprises et les Guyanais de ce secteur. La collectivité soutiendra encore les projets qui permettent la création de valeur ajoutée en Guyane :**

- › Le renforcement du tissu économique : 495 500 €
- › Les subventions aux TPE : 133 000 €
- › Le développement des potentialités à très forte valeur ajoutée et innovantes : 285 000 €

### Le secteur tertiaire : Tourisme

**1 969 600 € seront consacrés au secteur touristique qui se ventilent comme suit :**

- › Subventions aux TPE : 133 000 €
- › Fonctionnement du CTG : 1,40 M€



### La coopération

En 2009, la collectivité régionale consacre 3 122 185 € à la coopération, soit une diminution de plus de 25 %. Il est vrai qu'en 2008, la collectivité a assuré la présidence des Régions ultra périphériques ce qui a entraîné des coûts complémentaires importants qu'il n'est pas nécessaire de reconduire cette année. En 2009, la Région entend donc mettre l'accent sur différentes actions telles que :

- INTERREG IV B Caraïbes : 95 000 €
- Assistance technique du PO Amazonie : 342 685 €
- Participation à divers organismes : 72 000 €
- Programme d'aide à la mobilité étudiante : 14 250 €
- Financement des projets du PO Amazonie : 2,47 M€

### L'environnement

En 2009, la collectivité régionale consacrerait 1 298 000 € à l'environnement. Ce financement est en légère baisse de 6 % environ. Les dépenses se répartissent comme suit :

- Schéma d'Aménagement Régional (SAR) : 47 500 €
- Soutien aux porteurs de projets œuvrant à la sensibilisation et l'information pour la préservation et la protection de l'environnement : 96 000 €
- Soutien et accompagnement des projets relatifs au suivi de la qualité de l'air : 15 500 €
- Politique de l'énergie : 240 000 €
- Patrimoine naturel : 48 000 €
- Soutien et accompagnement des collectivités compétentes pour sécuriser la fourniture en eau potable, structurer les réseaux : 86 000 €
- Finalisation du PREDD : 19 000 €

## Aménager le territoire

La collectivité régionale entend poursuivre sa politique d'aménagement du territoire qui doit être menée de front avec celle du développement économique. Elle maintiendra ainsi son effort pour l'aménagement et le désenclavement.

Elle augmentera de 5 % son effort sur le transport aérien et fluvial, avec respectivement 4 M€ (dispositif d'aide à caractère social) et 77 000 € inscrits au budget primitif 2009.

Pour 2009, la Région consacrerait un budget de 21 206 850 € à la réalisation de grands chantiers régionaux.

### Les routes et les infrastructures de base

La Région entend poursuivre ses efforts afin de rompre l'isolement des populations de l'Ouest de la Guyane. Elle investit donc cette année près de 9,12 M€ à la poursuite de la construction de la route Saint-Laurent / Apatou et l'entretien des premiers tronçons réalisés.

Pour l'Est Guyanais, la Région consacre 2,5 M€ comme en 2008 à la réhabilitation de la RN2 à Régina.

### Les Transports

La collectivité régionale entend également agir en matière de continuité territoriale pour le déplacement des populations de l'intérieur et augmentera sa participation dans l'exploitation et la desserte aérienne en y consacrant ainsi un budget de 4 198 000 €. Elle s'engagera en 2009 avec l'ensemble des partenaires au renouvellement de la délégation de service public.



### Le Projet de société de l'information de la Guyane – PROSIG

La collectivité régionale consacrera un budget de 5 389 850 € en 2009 pour l'aménagement de l'espace rural et pour l'achèvement du réseau haut débit de télécommunications qui couvrira à terme l'ensemble du territoire guyanais dans le cadre du désenclavement de la Guyane.

## Améliorer la qualité de vie du citoyen

La qualité de vie des Guyanais constitue un des axes majeurs de l'action régionale. La collectivité régionale interviendra prioritairement pour renforcer la cohésion à hauteur de 10 759 977 €.

### Renforcer la cohésion sociale

#### La culture et le sport

Le domaine de la culture se verra allouer une enveloppe de 4 716 037 € pour 2009 soit sensiblement le même budget qu'en 2008. Elle concernera le soutien à l'expression artistique et culturelle, élément essentiel de la politique régionale pour l'intégration des populations et une partie de ces fonds sera affectée aux agences régionales qui œuvrent pour le compte de la Région en matière culturelle :

- › Dotation à l'ENMD : 1,80 M€
- › Modernisation de la salle de spectacle du Zéphyr : 617 500 €

- › Dotation de l'ENCRE : 190 000 €
- › DGD Patrimoine : 10 000 €
- › Aides sectorielles : 164 000 €
- › Actions régionales culturelles : 57 000 €
- › Dotation à l'OCRG : 855 000 €
- › Aides aux organisations et associations diverses : 42 750 €
- › Dotation au Musée des Cultures Guyanaises (MCG) : 680 000 €

Dans le domaine des sports et loisirs, la Région engage 1 828 500 € en hausse de 10 % par rapport à 2008, afin de : promouvoir l'émergence de potentiel de haut niveau et acquérir le foncier destiné à la construction de l'Institut de Formation de sport de haut niveau ; soutenir les déplacements des sportifs, l'acquisition de petits équipements sportifs, l'organisation de manifestations sportives (coupe régionale de football, les tournois des DFA pour le basket, le handball) ; reconduire les contrats d'objectifs avec les ligues, les sportifs de haut niveau (Malia Metella, Ulrich Robeiri, Lucie Decosse, Fabien Horth), permettre le déplacement de nos sportifs dans les régions du Brésil, du plateau des Guyanes et de la France hexagonale et la dotation au Palais Régional Omnisports Georges Théolade.

Les principales dotations d'exploitation seront :

- › Dotation d'exploitation du PROGT : 465 000 €
- › Soutien au haut niveau : 76 000 €
- › Soutien au transport des sportifs : 114 000 €
- › Soutien à l'organisation de manifestations sportives : 152 000 €
- › Subvention aux pôles Espoirs : 52 250 €



- Contrats d'objectifs pluriannuels : 152 000 €
- Sponsoring : 50 000 €
- Schéma Régional de Formation et d'Équipements Sportifs : 20 000 €
- Construction de l'Institut de Formation et d'accès au sport de haut niveau : 500 000 €

#### La jeunesse

En 2009, la collectivité régionale maintiendra son d'intervention à 190 000 € pour les actions suivantes :

- Conseil régional des Jeunes Lycéens : 20 000 €
- Soutien aux associations sportives ou de loisirs : 100 000 €
- Soutien au CRIJ : 70 000 €

#### ► Promouvoir le logement et le droit à la santé

##### L'action sanitaire et sociale

La collectivité consacre une enveloppe de 781 940 € pour 2009 en accompagnant divers projets du domaine sanitaire et social. Elle s'appuiera sur l'Observatoire Régional de la Santé en Guyane (ORSG) – qui recevra 672 440 € environ – pour la réalisation de ses missions en matière de santé. Elle a élaboré un schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales.

#### L'habitat

Le logement est une des composantes très importantes de la cohésion sociale et de l'intégration. Face à une population sans cesse grandissante, et bien que le logement ne soit pas une compétence de la collectivité, la Région y attache une grande importance car ce secteur est non seulement un facteur de stabilité sociale mais aussi un multiplicateur de rentrées fiscales.

La collectivité consacrera en 2009 un budget total de 3 243 500 € au domaine du logement et cette enveloppe sera notamment affectée principalement au projet de développement et de rénovation urbaine, à l'accession à la propriété, à l'amélioration du logement et au FRAFU :

- L'accession à la propriété : 142 500 €
- L'amélioration du logement : 332 500 €
- Le projet de développement et de rénovation urbaine (PDRU 2007-2012) : 950 000 €
- Le contrat régional stratégique territorialisé (CRST) pour les communes de Cayenne, Kourou et Matoury : 171 000 €
- Le FRAFU : 1,43 M€

# Annexes

## Lexique

**Compétences** / responsabilités exercées par les Régions, les Départements, les Communes...

**Dépenses de fonctionnement** / dépenses courantes permettant d'assurer le quotidien des services. Elles sont reconduites chaque année.

**Dépenses d'investissement** / l'investissement illustre la volonté d'aménager et de développer le territoire. Ces dépenses sont ponctuelles.

**Dotations de l'État** / subventions accordées par l'État pour certaines dépenses des collectivités locales. Par exemple :

- **DGE** / Dotation Globale d'Équipement pour les dépenses d'investissement
- **FCTVA** / Fonds de Compensation de la TVA, subvention qui compense la TVA payée par les collectivités locales sur leurs investissements
- **DGD** / Dotation Globale de Décentralisation qui compense partiellement les charges liées au transfert de compétences de l'État

**Fiscalité locale** / tout comme l'État, les collectivités ont la possibilité de recourir à l'impôt pour financer leurs dépenses. La fiscalité locale se compose d'impôts directs et d'impôts indirects.

## Sigles

**ADIE** / Association pour le Droit à l'Initiative Économique

**ADL** / Appui au Développement Local

**AFPA** / Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

**ANRU** / Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

**ARUAG** / Agence Régionale d'Urbanisme et d'Aménagement de la Guyane

**BEA** / Bail Emphytéotique Administratif

**CAR** / Cité Administrative Régionale

**CFA** / Centre de Formation des Apprentis

**CFPPA** / Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole

**CNAM** / Conservatoire National des Arts et Métiers

**CNES** / Centre National d'Études Spatiales

**CPER** / Contrat de Projets État-Région (anciennement Contrat de Plan) : documents de programmation des actions engagées conjointement par l'État, la Région et d'autres partenaires sur une période de sept ans (2007-2013)

**CRIJ** / Centre Régional d'Information Jeunesse

**CRST** / Contrat Régional Stratégique Territorialisé

**CTG** / Comité du Tourisme de la Guyane

**DAF** / Direction de l'Agriculture et de la Forêt

**DOCUP** / DOCument Unique de Programmation : c'est l'instrument de programmation des fonds structurels européens, destiné à mettre en œuvre la politique régionale de l'Union européenne pour sept ans

**ENCRE** / Ensemble Culturel Régional

**ENMD** / École Nationale de Musique et de Danse (agence régionale)

**FEDER** / Fonds Européen de Développement Régional

**FIRT** / Fonds d'Investissement Routier et des Transports

**FRAFU** / Fonds Régionaux d'Aménagement Foncier et Urbain

**FRDE** / Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi

**FSE** / Fonds Social Européen

**IRDTS** / Institut Régional de Développement du Travail Social

**MIR** / Marché d'Intérêt Régional

**OCRG** / Office Culturel de la Région Guyane

**ORAC** / Opérations de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce

**ORSG** / Observatoire Régional de la Santé de Guyane

**PACT de Guyane** / association Protection, Amélioration, Conservation, Transformation de l'habitat de Guyane

**PAE** / Projet d'Action Éducatif

**PRDF** / Plan Régional de Développement des Formations

**PER** / Plan Énergétique Régional

**PFIL** / Plate-Forme d'Initiatives Locales

**PNR** / Parc Naturel Régional

**PPP** / Partenariat Public/Privé

**PRAI** / Projet Régional d'Actions Innovatrices

**PRDF** / Plan Régional De Formation

**PROGT** / Palais Régional Omnisports Georges Théolade

**PUG** / Pôle Universitaire Guyanais

**RAAPE** / Réseau d'Appui Aux communes pour les Programmes Européens

**SRDE** / Schéma Régional de Développement Économique

## Guyane, territoire français d'Amérique du Sud

### Région Guyane

Relations Publiques et Communication Territoriale

Cité Administrative Régionale

4179 Carrefour Suzini - Route de Montabo

BP 7025 - 97 307 Cayenne

Téléphone : 05 94 29 20 20

Télécopie : 05 94 31 95 22

E-mail : [relations.publiques@cr-guyane.fr](mailto:relations.publiques@cr-guyane.fr)

Site internet : [www.cr-guyane.fr](http://www.cr-guyane.fr)

